

TZCLD : Antony, ville candidate

Comme son nom l'indique, le dispositif Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) a été créé en 2016 pour résorber le chômage de longue durée. Une première phase d'expérimentation arrivant à son terme a déjà eu lieu dans dix territoires en France. De nouveaux territoires seront retenus en 2021 pour étendre l'expérimentation nationale. Antony fait partie des villes candidates.

Permettre à des chômeurs de longue durée volontaires de renouer avec le monde du travail en signant un contrat à durée indéterminé. Tel est l'objectif aussi séduisant qu'ambitieux du dispositif TZCLD. Lors du Conseil municipal du 3 décembre, les élus ont choisi d'inscrire la Ville dans cette démarche en proposant sa candidature auprès des services de l'État. Ce projet se déroule en plusieurs étapes. La première d'entre elles est une phase d'expérimentation dans un secteur géographique précis, en l'occurrence les quartiers du Noyer-Doré et de Pajeaud. En d'autres termes, tous les chômeurs de longue durée qui y résident seront sollicités pour savoir s'ils veulent

2 000 personnes ont retrouvé un emploi grâce à TZCLD depuis 2017.

profiter de ce dispositif. De très nombreux entretiens seront menés par des bénévoles durant plusieurs mois.

Des emplois supplémentaires

« L'originalité du TZCLD est de partir des compétences et des envies des personnes privées durablement d'emploi pour créer de nouveaux services qui ne sont pas satisfaits par l'économie classique, souligne Olivier Chabrol, coordinateur du projet à Antony. Il ne s'agit pas d'emplois en concurrence avec des activités existantes mais bien supplémentaires ou complémentaires. » Autre avantage, ces emplois ne représentent pas de surcoût pour la collectivité. Un chômeur de longue durée coûte 18 000 €

par an à l'État (RSA, CMU, etc) et un emploi rémunéré au SMIC environ 25 000 €. Une différence de 7 000 € compensée grâce au chiffre d'affaires généré par ces nouveaux emplois. « L'intérêt est aussi et surtout de leur redonner de la dignité par le travail. Personne n'est inemployable. Notre action est motivée par un projet social et non par la recherche d'un quelconque profit », ajoute Olivier Chabrol.

Une logistique d'envergure

Le rôle moteur est tenu par le Comité Local pour l'emploi (CLE) que le Conseil municipal vient de créer. Présidé par le Maire, le CLE fédère l'ensemble des partenaires : les élus municipaux de toutes tendances, les associations, les acteurs économiques mais aussi le Département, Pôle emploi, et enfin les habitants volontaires car ce dispositif a besoin de beaucoup de bénévoles. Les personnes en recherche d'emploi seront recrutés par une Entreprise à But d'Emploi (EBE) qui recherchera les marchés à leur confier, notamment les services qu'on ne trouve pas normalement sur le territoire. ●

+ D'INFOS

Renseignements auprès de l'équipe projet : 01 79 35 52 67
tzcl-d-antony.fr
ville-antony.fr



TZCLD expérimente l'emploi pour tous.
 De gauche à droite sur la photo : Marc Ali Ben Abdallah, conseiller municipal délégué à la politique de la Ville et à la cohésion sociale, Dominique Thierry, président de l'association TZCLD-Antony, Mohamed Arshad, bénévole.

